



TARIFS
SAISON 2026-2027
du 01 septembre 2026 au 03 juillet 2027

Cours	Groupe	Durée de la séance (HH:MM)	Cotisation par personne pour la saison frais adhésion inclus (55 € non remboursables)	
			Croissy	Autres communes +20 €
Enfants moins 5 ans	Bébés nageurs	0:45	295	315
	Jardin Aquatique	0:45	295	315
	Prédécouverte	0:30	355	375
Enfants plus 5 ans	Découverte 1	0:45	355	375
	Découverte 2 ou Caneton 1 & 2	0:45	305	325
	Caneton 1 & 2	1:00	385	405
	Perfectionnement	0:45	305	325
	Jeux aquatiques 10 ans minimum	1:15	465	485
Adultes	Aqua Doux - Plaisir - Tonic - Power - Détente	0:45	295	315
	Aqua Doux - Plaisir	0:50	320	340
	Aqua Power Cardio	0:30	200	220
	Aqua Basic - Aqua Phobie	1:00	425	445
	Savoir nager	1:00	425	445
	Ré-éeduc Dos & Santé	0:45	295	315
	Ré-éeduc Dos & Santé Détente*	1:30	520	540
	Aqua session supplémentaire (non soumise au frais de dossier)	0:45	240	260
	Aqua session supplémentaire (non soumise au frais de dossier)	0:30	220	240

* Prolongez les bienfaits de votre rééducation dans l'eau avec une séance d'Aqua détente de façon à permettre un relâchement qui consolide le travail accompli et fait du bien à votre corps et à votre esprit.

		Durée de la séance	Tarifs	
			Croissy	Autres communes
Enfants	Test Aptitude**	-	23	23
Enfants & Adultes	Adhésion		55	75
	Cours particuliers ***	0:30	20	20
	Prénatal 1 séance ***	0:45	20	20
	Cours particuliers ou Prénatal 5 séances ***		95	95
	Cours particuliers ou Prénatal 10 séances ***		180	180

** test d'aptitude, ces frais sont déductibles en cas d'inscription définitive à un cours.

*** L'adhésion s'ajoute à ce tarif.

Réduction famille	2 personnes d'une même famille inscrites à l'Aquasports	- 30€ sur la cotisation de la 2ème personne
	par personne suivante de la même famille inscrite à l'Aquasports	- 15€ sur la cotisation de chaque personne supplémentaire

Obligation pour valider l'inscription à l'Aquasports de Croissy sur Seine

L'enregistrement du règlement termine l'inscription et autorise l'accès au cours.

- Le règlement de l'inscription peut s'effectuer par :

- CB en 1, 2 ou 3 fois directement en ligne après validation de la fiche d'inscription
- Chèques à l'ordre de la Jeunesse de Croissy avec au dos le nom de l'enfant en 1, 2 ou 3 fois encaissement fin septembre, fin octobre et fin novembre et à remettre au bureau de la Jeunesse de Croissy 2ter avenue du Maréchal Foch 78290 Croissy sur Seine (boîte aux lettres à droite de la porte d'entrée du bureau)
- PassPlus
- Espèces à remettre en main propre uniquement au bureau de la Jeunesse de Croissy, dans une enveloppe fermée avec le nom de l'adhérent
- Chèques vacances uniquement dématérialisés (nous n'acceptons plus les chèques vacances papier) et acceptés exclusivement au bureau de la Jeunesse de Croissy muni de vos codes d'accès à ANCV Connect

Les demandes de remboursement seront traitées uniquement en fin de saison.

- incapacité médicale prolongée (arrêt supérieur à 3 mois consécutifs) dûment justifiée par certificat médical.
- déménagement rendant la participation impossible.
- Suspension définitive de l'activité par l'association (fermeture de section, cas de force majeure)
- Pour tout autre motif, une demande écrite doit être présentée au Comité Directeur de la Jeunesse de Croissy.

NB: les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Pour plus d'information : <https://aquasports.jeunessecroissy.fr/>

Retard après les cours: Pour un enfant non repris 20 mn après la fin des cours, 17€ seront facturés par tranche de 15 mn de retard